

FACTURE N° 5110036
N/REF : 9/07/2025 14H52 C:007349 I:56735
V/REF : 5125-00109
V/Appel du Mercredi 09/07/2025 a 14H52

MORLAIX COMMUNAUTE

**2B VOIE D'ACCES AU PORT
BP 97121
29671 MORLAIX CEDEX**

IMMEUBLE : ZONE DE L'AEROPOLE
MORLAIX SERMETTA
RDPT DE LA VGE NOIRE
29600 MORLAIX

Guipavas, le 12 Novembre 2025

Référence Marché: 2025-021

LOCALISATION : SERMETA 2 AU ROND POINT- ZONE DE L'AEROPOLE - RDPT DE LA VGE NOIRE - MORLAIX

MOTIF : ENTRETIEN SEPARATEUR HYDRO

Donneur d'ordre : M. C. LE ROUX

INTERVENTION DU 21/10/2025
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE DU SEPARATEUR HYDROCARBURES
DECHETS : 1 T EAUX HYDROCARBUREES
1 T BOUE HYDROCARBUREES

IMPORTANT : LES BSD SONT OBLIGATOIREMENT A VALIDER PAR VOS SERVICES SUR
TRACKDECHETS ([HTTPS://TRACKDECHETS.BETA.GOUV.FR/](https://trackdechets.beta.gouv.fr/)) AFIN D'ASSURER LEUR
TRAITEMENT

OBSERVATIONS : RÉF : N° ENGAGEMENT : 5125-00652 / BUDGET : 31 / N° MARCHÉ : 2025-021
SIRET DE LA COLLECTIVITÉ : 242 900 835 00099

SB AB Email envoyé le 29/10/25 a 15H12 M. C. LE ROUX

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	1-Forfait Intervention	1	580,00	580,00
2,00	4-a)Vidan.équip.yc trait.déchets cl.1/M3	1	435,00	870,00

TOTAL H.T.	1450,00
T.V.A. a 20,00%	290,00
TOTAL T.T.C.En EURO	1740,00

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.

BON DE COMMANDE

Numéro de bon de commande : 5125-00109

N° Devis :

Date d'émission bon de commande : 04/11/25

Budget :	N° Marché
39	2025-021

Service émetteur	Nom et prénom demandeur
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES	CHRISTIAN LE ROUX

Adresse de facturation
MORLAIX COMMUNAUTE
29600 MORLAIX

Adresse de livraison (si différente de l'adresse de facturation)
AEROPOLE

N° Tiers CIRIL	Nom et adresse fournisseur
18521	Assainissement Hygiène Pompage
	Kérigoualc'h - 29490 GUIPAVAS
	Tél : 02 98 02 73 26
	secretariat@ahp-vidange.fr

Délai d'exécution des prestations ou travaux liés au bon de commande

Gestionnaire	Nature	Fonction	Opération	Service	Antenne	Désignation	Qté	Unité conditionnement	Taux TVA	N° engagement	PU € HT	Total € HT
VRD	615232	61		ZAE		ENTRETIEN SEPARATEUR HYDROCARBURE						
						Forfait intervention	1		20,0%		580,00	580,00
						analyse des boues	0		20,0%		185,00	0,00
						première visite	0		20,0%		59,00	0,00
						vidange d'équipement classe 1	2		20,0%		435,00	870,00
						vidange d'équipement classe 2	0		20,0%		235,00	0,00
						vidange d'équipement classe 3	0		20,0%		135,00	0,00
						Curage d'équipement classe 1	0		20,0%		435,00	0,00
						Curage d'équipement classe 2	0		20,0%		235,00	0,00
						Curage d'équipement classe 3	0		20,0%		135,00	0,00

Nom et prénom du signataire autorisé à signer la commande
M. TOULLEC – Chef du service travaux – bâtiments
Signature

Taux TVA	Total HT en €	Montant TVA en €
0 %	0,00	0,00 €
2,1%	0,00	0,00 €
5,5%	0,00	0,00 €
10 %	0,00	0,00 €
20 %	1450,00	290,00 €

Total € HT	1 450,00 €
Total € TVA	290,00 €
Autres frais	
Total € TTC	1 740,00 €

Adresser la facture via CHORUS PRO par voie dématérialisée

Paiement par mandat administratif sous 30 jours à réception de la facture
- Le n° de commande doit figurer sur toutes les factures et correspondances
- Joindre le bon de commande à la facture
- Joindre un RIB

SIRET de la collectivité à renseigner : 242 900 835 00099